



Paris, le 05 mars 2009

INVITATION PRESSE

Villes pré-requérantes à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2018

Le vote du Conseil d'administration du CNOSF



Le Conseil d'administration du CNOSF se réunira le mercredi 18 mars 2009 à la Maison du sport français pour le choix de la ville française candidate à la requérance pour l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2018.

Programme prévisionnel :

9h : Conseil d'administration du CNOSF – présentation du rapport de la commission d'évaluation.

10h30 : Accueil des villes

12h – 12h30: Annonce des résultats

La presse est invitée à partir de 10 h 30 pour suivre le déroulé du vote.

Merci de bien vouloir impérativement faire une demande d'accréditation avant mardi 17 mars à 12h00. Aucun accès ne sera autorisé sans accord préalable et accréditation fournis par le CNOSF. Le nombre de places est limité.

Un déroulé précis du processus électoral ainsi que les aspects techniques de retransmission vous seront communiqués dans un prochain mail.

Merci de transmettre vos demandes par écrit à communication@cnosf.org
Vous pouvez nous contacter au 01 40 78 28 75/76 pour toute question.